



Published on *Versailles Habitat* (<https://www.versailles-habitat.fr>)

[Accueil](#) > Incendies : quelques précautions vitales

Incendies : quelques précautions vitales



[1]

Ces derniers mois, quatre incendies probablement dus à des imprudences sont à déplorer dans des logements de Versailles Habitat.

Au-delà des problèmes de remise en état des logements (coût, durée, et difficultés de relogement des personnes...), nous pensons surtout aux familles qui ont perdu un de leurs proches, une partie de leurs souvenirs, des photos ou des biens de famille auxquels elles tenaient : un incendie est toujours un traumatisme. Certains auraient cependant pu être évités. Nous tenons donc à vous rappeler quelques précautions de sécurité auxquelles faire attention dans votre quotidien.

Des gestes simples

Très souvent, ce sont des gestes simples auxquels il suffit de penser, de sorte qu'ils deviennent des réflexes :

s'il y a des fumeurs à la maison, bien vérifier que les cigarettes ou les magots sont complètement éteints, et ne pas fumer au lit ou s'endormir dans son canapé en fumant : en effet, les fumeurs représentent la seconde origine la plus courante des départs de feux ! Vider également les cendriers régulièrement. ne pas laisser les enfants jouer avec des briquets ou des allumettes, ou même des pétards, 3ème origine des départs de feux.

Ne pas laisser les enfants sans surveillance et seuls.

Dans son logement

Dégager et nettoyer régulièrement les bouches d'aération, même en cas de grand froid, est très important.

Il faut aussi absolument éviter de surcharger les prises électriques en branchant trop d'appareils électriques sur une seule prise, et ne pas laisser les appareils électriques en veille.

Si vous aimez l'ambiance des bougies, n'oubliez pas de les éteindre dès que vous sortez de la pièce où elles sont allumées.

Dans la chambre, ne pas tamiser la lumière des abat-jour en posant un tissu par-dessus.

Dans la cuisine, ranger les produits inflammables loin des sources de chaleur. Surtout, surveiller les casseroles et poêles sur le feu. Ne pas bricoler avec des appareils provoquant des flammes ou des étincelles près de produits ou matériaux susceptibles de s'enflammer.

Un dernier conseil : trier et se débarrasser régulièrement des objets inutiles est la meilleure solution pour

éviter d'encombrer les caves ou les balcons, ces derniers ne devant pas servir de débarras.

Dans les parties communes

Dans les parties communes aussi, des consignes de sécurité sont à respecter.

Ne pas encombrer les axes de circulation, que ce soit halls d'entrée, escaliers, ou paliers.
Surtout bien laisser accessibles les extincteurs.

N'oubliez pas que les bonbonnes de gaz, de quelque nature que ce soit, sont interdites dans les immeubles collectifs.

Source URL:<https://www.versailles-habitat.fr/content/incendies-quelques-precautions-vitales>

Liens

[1] <https://www.versailles-habitat.fr/sites/versailleshabitat/files/enqu%C3%AAt/article/incendies.jpg>